



LE RUCHER DES MOUSSEUX
77470 MAGNY SAINT-LOUP

N° Apiculteur DSV 771453

Port. : 06.32.30.43.00

Port. : 06.72.59.17.73

Mail : rucher.mousseux@yahoo.fr



SAUVONS LES ABEILLES

Madame, Monsieur,

Nous sommes sollicités, d'avril à juin-juillet, par des personnes ou des collectivités qui ont eu la surprise de voir un essaim d'abeilles s'installer dans leur jardin ou sur leurs bâtiments.

Un essaim est une « boule » d'abeilles retenues les unes aux autres et sa formation est tout simplement le mode de reproduction des abeilles : **il est donc essentiel de ne pas le détruire !**



**Une forme caractéristique d'essaim
APPELEZ-NOUS !**

particuliers, la récupération complète de l'essaim pourra être effectuée en laissant la ruchette toute la journée de façon à ce que les abeilles butineuses aient pu rejoindre leur nouvel habitat (laissé à proximité du branchage initial). Le soir, la récupération de l'essaim dans la ruchette sera effectuée.

Dans l'éventualité où vous seriez confronté à une demande liée à l'installation d'un essaim, nous vous proposons de nous joindre par téléphone et nous vous assurons d'une intervention de qualité dans les meilleurs délais.

Dans les cas où nous ne pouvons pas procéder à cette récupération, les pompiers (qui doivent de toutes façons appeler un apiculteur avant de procéder à l'éventuelle destruction de l'essaim) pourront intervenir si un danger immédiat est décelé mais cette intervention sera payante (et hors de notre responsabilité). Nous espérons que notre courrier aura retenu toute votre attention et n'hésitez pas à faire appel à nos services, et contribuer ainsi à la préservation de l'abeille dans notre région.

Il est de notre devoir, en tant qu'apiculteurs, d'intervenir afin de recueillir ces abeilles errantes. Toutefois, cette récupération doit s'effectuer dans certaines conditions et doit faire l'objet d'un respect de différents principes essentiels.

Ces principes, constituant une Charte que nous nous engageons à respecter, sont les suivants :

- lors de la récupération d'un essaim sur le domaine privé comme sur le domaine public, nous ne réclamons pas de rémunération : **il s'agit d'un acte de bénévolat, c'est GRATUIT !**
- la récupération de l'essaim chez le particulier s'effectuera par un transfert direct dans une ruchette comportant des cadres cirés propres à l'installation définitive de l'essaim (favorisant la récupération du maximum d'abeilles).

De façon à éviter la reconstitution d'un mini-essaim, deux actions pourront être menées selon les cas de figure :

- dans les cas d'urgence (essaim sur la voie publique) où un danger immédiat des habitants est identifié, le transfert sera effectué au plus vite,
- dans les cas moins urgents, et avec l'accord des

POUR VOUS AIDER A IDENTIFIER LES FAUSSES ALERTES

Il arrive fréquemment que nous soyons appelés pour des situations où il ne nous sera impossible d'intervenir parce que les abeilles se sont installées dans un endroit inaccessible pour nous. Dans ces situations, seuls les pompiers pourront éventuellement intervenir et malheureusement détruirons le nid avec un insecticide. L'alternative est d'accepter la présence de la colonie comme voisine : les abeilles ne sont pas agressives...

Il arrive aussi que les personnes confondent les abeilles avec les guêpes ou les frelons. Nous vous reproduisons des photos permettant d'identifier les insectes et leurs nids... **Nous n'intervenons pas pour la destruction des guêpes ou des frelons mais uniquement pour sauver les essaims d'abeilles.**



Le frelon, comme la guêpe est de couleurs jaune et noire, de taille de 3 cm environ, pouvant aller jusqu'à 4,5cm.

PHOTO D'UN FRELON



L'abeille est de couleur plus foncée, allant du noir, au marron jusqu'à des couleurs orangées pour certaines espèces ... mais jamais de jaune !

PHOTO D'UNE ABEILLE



La guêpe est de couleurs jaune et noire et un corps légèrement plus allongé. Elle mesure entre 1 et 2,5cm selon les espèces.

PHOTO D'UNE GUEPE



**ESSAIM DE GUEPES /
FRELONS**



**ESSAIM D'ABEILLES
INSTALLEES**



NID DE GUÊPES

A SAVOIR EGALEMENT

Nous ne pouvons pas récupérer les abeilles installées dans les conduits de cheminées.

Les frelons, les guêpes n'essaient pas comme les abeilles, un essaim d'abeilles est plus gros et a la forme d'un gros ballon de rugby sombre (voir photo).

Les abeilles ne s'installent jamais dans la terre, si vous voyez sortir des insectes par exemple d'un trou de taupe, ce sont probablement des guêpes !